

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 18

Artikel: Chassse extraordinaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lo leindéman, Marc lo mena pé la vela, que Gabriet trova rudo granta, mà asse bin l'ai iavai bin dâi plliace perdié maulapropou.

— Eh! quin bio tsan d'espacette on porâi sénâ quie, desâi te ein vayient clliâo ballé promenardés; mà fâi lé dzeins dé perchâotré ne cognâisson pas lão z'intérés coumein dein lo canton dé Vaud, ne lâi mettons pas pi les mutons.

Après avâi travessâ onna troupa dé tserrâirés, Goumaz dese à son valet :

— Mîna-mé vâi à la Tiolâire, io démâoré lo râi Louis Phelippe, Pierro Tsambettaz m'a de que l'iré rudo balla.

Marc lo l'ai miné et Gabriet ne poivé pas sé ravâi dé cein que n'a tiolâire étais asse balla. Marc cognessâi ion d'âi volets d'étrabllio dâo râi et ye fe vairé à son père ti lé bio tsévaux dé Louis Phelippe. Goumaz lé trovâvé dé son gout, surtot onna balla grise pomélâie, que créiâ avâi dza vu à n'a faire dé Mourtsi, io on Français la marchandâvé. Après avâi admirâ clliâo ballé monturés, ye démda à vairé l'étrabllio âi vatsés :

— Câise-té fou, l'ai dit son Marc, lo râi ne tint ni bâo, ni vatsés.

— Coumein! lo râi n'a mein de vatsés?...

Et ye fut tot ébahi.

Quand furont frou de la tiolâiré, l'alliront bâiré demipot à n'on cabaret tot proutzo, et tandique beveçont, vouâique lo tambou que bat que dévant.

— Ce bâhi que l'est cein, dis Gabriet, va vâi vaire, Marque...

On moment après, Marc revint et dit :

— On publiâ on *décret* dâo râi.

— Ah! tai! dese Goumaz ein branleint la tête, me su démaufiâ; quand yé vu que lo râi avâi tant dé tsévaux et mein dé vatsés, mé su de: Petit commerce; cein ne pâo pas doura grand temps, lo râi porâi bin férè décret on bio momein.

Ora, te vâi!

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

C'est avec le plus grand plaisir que nous venons de prendre connaissance du prospectus de l'intéressant ouvrage que MM. D. MARTIGNIER, ancien pasteur, et Aymon de CROUSAZ, archiviste cantonal, feront paraître très-prochainement. Le *Dictionnaire historique du canton de Vaud* sera une publication importante et précieuse pour tous ceux qui s'intéressent à notre pays. On y pourra puiser un foule de renseignements réunis après un travail et des recherches poursuivis pendant plus de vingt années. Ce sera le seul ouvrage nous offrant un résumé à la fois succinct et complet de tout ce que l'histoire, les chroniques, la géographie et la statistique peuvent fournir de curieux et d'instructif sur notre canton.

Nous possérons déjà, il est vrai, dans ce genre de publication, un ouvrage d'un grand mérite, celui du Dr Levade, mais depuis l'époque où il a été publié (1824), la science et l'histoire ont fait du chemin, et les renseignements statistiques recueillis alors ne nous sont plus utiles aujourd'hui; les chiffres en sont notablement modifiés. Du reste, l'ouvrage de M. Levade est, croyons-nous, complètement épuisé.

Nous sommes donc heureux de voir l'annonce du

nouveau *Dictionnaire du canton de Vaud* et nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs⁴.

Comme spécimen de cette publication, le prospectus contient la plus grande partie de l'article *Saint-Cergues*, où, après de nombreux détails historiques sur cette localité, on lit l'anecdote suivante que nous nous permettons de reproduire.

L. M.

Chasse extraordinaire.

Vers l'an 1840, un ours hantait les bois de Bonmont. Sa présence était connue des chasseurs voisins, qui attendaient avec impatience la première neige pour l'attaquer. Parmi ces chasseurs était Abram Capt, forestier à St-Cergues, bien connu de celui qui écrit ces lignes. C'était un homme petit de taille, taciturne, à la figure intelligente et expressive. Il connaissait tous les secrets de la montagne, où il avait l'habitude de chasser la martre avec un merveilleux succès.

A la première neige, le voilà en campagne. Il trouve la trace de l'ours, veut la suivre, mais bientôt des tourbillons de neige surviennent, les pas de la bête sont recouverts; il a pu seulement constater qu'elle se dirige vers les rochers à l'orient de la Dôle.

L'année précédente, en cheminant au pied de ces rochers, il avait vu une caverne jonchée de branches sèches de sapin; après examen, il reconnut qu'un ours avait passé là sa retraite d'hiver. Cette observation détermina les premières démarches du chasseur.

Le lendemain, de bonne heure, il va frapper à la fenêtre de Courvoisier, tailleur de pierres, son compagnon ordinaire de chasse, lui dit ce qu'il a vu et l'engage à le suivre. Bientôt nos deux chasseurs sont en route; ils s'acheminent vers les rochers à l'orient de la Dôle.

Arrivés là, aucun trace ne révélait la présence de l'hôte qu'il cherchaient, à cause de la neige de la nuit. Abram Capt, dont l'œil observateur est éveillé, remarque que les jeunes sapins qui l'entourent ont été dépouillés de plusieurs rameaux qui sont non pas coupés, mais cassés, comme aurait pu le faire la main de l'homme. Ce fut là un trait de lumière. L'ours a choisi pour retraite la même caverne que l'année précédente; les chasseurs en sont très rapprochés. Capt prend une bûche de sapin, et, à son aide, se met à sonder à travers la neige, le pied du rocher; bientôt il trouve l'entrée qu'il cherchait. On déblaie la neige et l'on aperçoit une caverne jonchée de branches vertes de jeunes sapins. La présence de l'ours est probable; elle n'est pas certaine. Capt a un grand chien courant, au manteau gris de fer, avec un collier blanc, qu'il a nommé *Valdeau*; il prend ce chien, le fait pénétrer de force dans la caverne, où celui-ci ne veut pas entrer. Aussitôt les poils de Valdeau se hérissent, il se met à gronder sourdement. Désormais il est manifeste que l'ours est dans la tanière. Comment faire pour s'emparer de cette riche proie? Ici commencent les vraies difficultés.

Tout près de là, un bûcheron de St-Cergues, du nom de Treboux, coupait du bois; il est appelé en consultation. Divers avis sont proposés; les plus sûrs exige-

⁴ On souscrit à l'imprimerie L. Corbaz et Cie, à Lausanne.

raient la présence de nombreux aides, mais il faudrait partager avec eux. Enfin ces trois hommes intrépides décident que les deux chasseurs pénétreront dans la tanière avec leurs armes et que Treboux veillera à l'entrée avec sa hache, prêt à frapper, si le cas advient. Après nouvel examen, on découvre que la caverne est profonde, qu'on ne peut y pénétrer qu'avec une lumière, dont on est entièrement dépourvu. Abram Capt n'est pas arrêté pour si peu. Il enlève à un gros sapin une longue bande d'écorce ; à l'extrémité de cette bande on rassemble de la résine de sapin en un gros paquet de la forme d'un chapeau. Cette résine est allumée ; les chasseurs pénètrent dans la tanière, en la poussant devant eux. Voici l'ordre de la marche : le flambeau de poix, le chien Valdeau, puis Courvoisier avec le fusil armé et prêt à faire feu. Capt forme l'arrière-garde.

Les premiers pas se font aisément, la caverne est spacieuse ; mais bientôt le passage devient plus étroit, on ne peut y avancer qu'en rampant ; les chasseurs s'y engagent résolument. La voûte du rocher s'élève tout à coup, Courvoisier peut se dresser ; il s'arrête et pousse tout doucement le flambeau ; à ce moment il aperçoit un mouvement comme celui d'un bras qui passerait sur la lumière ; il tire et atteint l'ours en pleine tête. Celui-ci pousse un rugissement effroyable, la lumière s'éteint, l'ours se précipite hors de la caverne en frôlant Courvoisier, qui s'est rangé contre le rocher, passe sur le corps de Capt, qui était à l'étroit du passage et le blesse légèrement à l'épaule. A l'issue, il trouve Treboux, qui lui fend la tête avec sa hache ; la victoire est complète.

Cependant les chasseurs, restés dans la caverne, étaient presque suffoqués par la fumée de la poix, qui avait cessé de brûler. Le premier moment d'émotion passé, Courvoisier se met à dire à Capt : *Es-to quié* (es-tu là) ? *oï*, lui répond Capt d'une voix lamentable. Les cris de victoire de Treboux à l'extérieur rassurent nos chasseurs, qui s'acheminent vers l'issue en criant à leur compagnon qu'ils étouffent par la fumée. Celui-ci leur répond que c'est le corps de l'ours qui obstrue l'entrée ; *bussa-lo per derrai*¹, dit-il. Ainsi fut fait ; les chasseurs sortent enfin, après leur ennemi, avec des émotions diverses que chacun pourra apprécier.

Dans la séance de la Société des sciences naturelles du 17 avril, M. le Dr Nicati a présenté plusieurs variétés des sauterelles qui ont désolé l'Algérie l'année dernière. Plusieurs de ces insectes n'ont que des rudiments d'ailes et sont incapables de voler, mais, en revanche, ils ont un corps de la grosseur du doigt et de plus de trois pouces de longueur. Pour peu qu'un pareil bétail se jette en masse sur une prairie, elle doit être bientôt dévastée.

Dans la même séance, M. le prof^r L. Dufour a mis sous les yeux de la Société un seltzogène qui a fait explosion par la pression du gaz intérieur. Le robinet en étain a été arraché et lancé violemment contre le

plafond, heureusement une garniture de jonc a empêché la projection latérale du verre de l'appareil.

D'après les calculs de M. Dufour, l'appareil n'était pas chargé de manière à sauter, il est probable que le gaz ne s'est pas dissous assez promptement, ou que peut-être la chaleur de la chambre étant à 18° et la force expansive du gaz étant doublée, il y a eu une rupture sous l'influence de ces deux causes réunies. En tout cas, l'armature de jonc a été des plus utiles.

Couplets chantés à l'inauguration du stand de la Pon-taise, par M. Nicollerat, coiffeur.

Dein noutron paï la moûda
Quan on veu bin s'amusâ,
Lé d'avai dedein la shlioula
Oquié que fassé tzantâ.

Dein ci cas,
Fau nommâ
Dei lurons à forta boûla
Et que satzan dégustâ.

Mé zamis ye failliai vaire
Noutron brave cantinié,
Quant lé zù à la verraire,
Por dégustâ dau nové;

Cî nové
Dé Paudex,
Lé tan bon et l'ein fau baire
Du midzo tan qu'à miné.

N'iran trai por cî voyadzo,
Que na pas itâ voaizu,
D'au bon pan et d'au fremadzo,
Tzâcon la tappâ dessu.

Et dé dju,
N'ein tan bu
N'ein rebattâ mé d'on yadzo
Ein reveniain sein craizu.

Noutré féné qu'iran grindze
Quan n'ein retrouvâ l'hoto,
Ye l'an fé danhü lau sindze,
L'ir'on drolo dé duo.

A l'hoto
Cein va mau
Quan la féna se déreindze,
Craide mé l'ai fé pas biau.

Ein é bin prau por on yadzo,
Ne vu pas lai retornâ,
Yamo mi dein mon ménadzo
Avai la tranquillitâ.

Ne vu pas
M'exposâ
Ye né pas tan de coradzo
Por tan me férâ brâmâ.

P. NICOLLERAT.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

¹ Pousse-le par derrière.